



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MAI 2024

Présents

Madame GOBLET, Vice-Présidente de TOURS HABITAT

Madame BA-TALL, Monsieur BOILLE, Monsieur CHANDENIER, Madame DJABER, Monsieur GRATEAU, Madame LEMAURE, Monsieur MARTINS, Madame MERCIER, Monsieur MIRAULT, Monsieur MOURABIT, Madame QUINTON, Madame ROCHER, et Monsieur VALLET, Administrateurs

Excusés

Madame BLUTEAU, qui avait donné pouvoir à Madame BA-TALL,
Monsieur DENIS, Président de TOURS HABITAT, dont le pouvoir a été attribué à Madame GOBLET,
Monsieur FRANCOIS,
Madame JOVENEUX, dont le pouvoir a été attribué à Monsieur BOILLE
Monsieur THOMAS, qui avait donné pouvoir à Madame ROCHER

Madame BARRANGER, Directrice des Ressources Humaines de TOURS HABITAT,
Madame FROMIAU Sandrine, Secrétaire du CSE de TOURS HABITAT

Absents

Monsieur ARNOULD,
Monsieur LECONTE,
Madame MOSNIER,

Participaient également à cette séance

Monsieur SIMON, Directeur Général de TOURS HABITAT
Monsieur BACLE, Directeur Proximité de TOURS HABITAT
Madame HOSTACHE, Secrétaire Générale de TOURS HABITAT,
Madame LOISEAU, Directrice Finances-Comptabilité de TOURS HABITAT,
Madame ROLLIN, Directrice Développement et Patrimoine de TOURS HABITAT,
Madame VIVIER, Directrice Gestion Locative de TOURS HABITAT,
Monsieur VIEILLERIBIERE, Chef du Pôle SPuRLo à la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Indre et Loire,
Madame JEANDROT, Cheffe de l'Unité PHRU à la Direction Départementale des Territoires,

Présidence de Madame Aude GOBLET, Vice-Présidente

PARCAY MESLAY – LA LOGERIE SITUEE RUE DE LA THIBAUDIERE – VEFA NEXITY- CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS INDIVIDUELS POUR L'ACCESSION SOCIALE A LA PROPRIETE : PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

(La logerie C/3)

Le Directeur Général et la Directrice Financière et Comptable rappellent au Conseil d'Administration que cette opération, acquise en VEFA auprès du Promoteur NEXITY, située au Lieu-dit « La Logerie », rue de la Thibaudière à Parçay Meslay, comporte 4 logements individuels 2 Types 4 et 2 Types 5, financés en PSLA (Prêt Social Location-Accession).

Le dossier de financement de cette opération a été adressé auprès de la Direction Départementale des Territoires en date du 14/09/2023. La décision d'agrément n°20233726100021 a été signée le 13 novembre 2023.

La commercialisation de ces logements a été lancée fin 2023, et à ce jour les 2 Types 5 ont été attribués.

Le prix de revient total et prévisionnel de cette opération s'élève à 995 200.51 €, correspondant au plan de financement prévisionnel établi comme suit :

Prêt PSLA Crédit Agricole (TLA+1.2 %)	200 000.00 €
Autofinancement	<u>795 200.51 €</u>
	995 200.51 €

De ce fait, pour le financement de cette opération, le Directeur Général est invité à réaliser, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la TOURAINE et du POITOU, un Contrat de Prêt composé de 1 Ligne du Prêt pour un montant total de 200 000 €, dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne 1 du Prêt 1

Ligne du Prêt :	PSLA
Montant :	200 000 euros
Durée totale de la Ligne du Prêt :	25 ans
-Durée de la phase de préfinancement:	18 mois
-Durée de la phase d'amortissement :	
<i>Dont durée de la phase du différé d'amortissement :</i>	
Périodicité des échéances et type amortissement :	Trimestrielle et constante
Index :	Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel :	Taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt + 1% les 5 premières années et 1.2% pendant les 25 dernières années <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux d'intérêt puisse être inférieur à 0 %</i>
Mode d'amortissement :	Progressif

...



Après délibération, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité des Administrateurs ayant pris part au vote, d'autoriser le Directeur Général, délégué dûment habilité, à signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et les demandes de réalisation de fonds auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou.

**POUR EXTRAIT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14/05/2024 CERTIFIE CONFORME ET EXECUTOIRE,**

**LE DIRECTEUR GENERAL,
Grégoire SIMON**